Le père de la prévenue s'appelle Moïse et le juge Lévy : inconciliable pour l'avocat

27/11/2012 à 12h14

Démonstration patronymique à l'appui, Me Dubruel demande la récusation d'un magistrat, croyant voir un risque de partialité. Un dérapage antisémite auquel le parquet de Lyon pourrait donner suite.

Glaçant voyage dans le temps : un avocat du barreau de Lyon vient de demander la récusation d'un magistrat au motif qu'il le soupçonne d'être… juif. Ce qui, à ses yeux, fait courir sur le juge un soupçon de partialité. Car, dans le dossier qui l'occupe (une affaire familiale tout à fait banale), le père de la prévenue serait également juif. Alexis Dubruel est certain de son fait : l'un s'appelle Lévy, l'autre se prénomme Moïse. Sans se démonter, l'avocat a donc rédigé une requête en récusation…

(…) Libération